



PROJET DE TRANSFORMATION ECONOMIQUE POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE (PIC3)
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE VOIRIES URBAINES REPARTIES EN TROIS (03) LOTS
LOT N°01: MANANJARY – LOT N°02 : MANAKARA – LOT N°03 : FARAFANGANA

Crédit IDA 69290

AMI N° C-0101-PIC3/2023

Date de lancement : 19 juin 2023

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat cité en objet.
2. Les services comprennent deux phases indivisibles ferme et conditionnelle. La phase ferme comprend les études techniques et se inputs aux études environnementales de l'Avant-Projet Détaillé (APD/DAO). Les études technico-financier de l'APD a pour objectifs (i) la recherche de la solution répondant au mieux aux besoins, en accord avec le Maître de l'Ouvrage, (ii) la détermination des coûts des interventions et (iii) la rentabilité de l'opération envisagée. La phase conditionnelle concerne la mission de contrôle et surveillance des travaux qui couvre aussi bien la période d'exécution des travaux jusqu'à la réception provisoire que la période de garantie des travaux réalisés jusqu'à son parfait achèvement. Les prestations envisagées sont réparties en trois (03) lots :
 - Lot n°1 : Maitrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de voiries urbaines de Mananjary – Région Vatovavy
 - Lot n°1 : Maitrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de voiries urbaines de Manakara – Région Fitovinany
 - Lot n°3 : Maitrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de voiries urbaines de Farafangana – Région Atsimo Atsinanana
3. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les bureaux d'ingénierie admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Dans son dossier de manifestation d'intérêt, les Bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services et joindre dans leur dossier au moins les pièces suivantes :
 - une lettre de manifestation d'intérêt précisant le(s) lot(s) souhaité(s)
 - la présentation détaillée du Bureau d'études (format libre)
 - les références concernant l'exécution de contrats similaires durant les DIX (10) dernières années en précisant clairement l'intitulé, le nom, l'adresse et les contacts du Client, l'année de réalisation moyennant les dates de début et de fin de la mission, le montant du contrat, la liste des profils et nombre des experts clés ayant réalisé la mission, et tout document justifiant la bonne fin de la mission.
 - Il est important de noter que le dossier de manifestation d'intérêt ne doit fournir aucun renseignement sur le personnel-clé listé dans les Termes de références.

Les Bureaux d'études peuvent manifester leur intérêt pour un ou plusieurs lots

4. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Le cas échéant, une lettre d'intention de groupement/consortium dans laquelle le Chef de file est à préciser, doit être jointe au dossier de manifestation d'intérêt.
5. Pour chaque lot, un bureau d'études sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants & Services de Consultants » version juillet 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018 et novembre 2020 et accessibles à l'adresse www.worldbank.org et selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Trois (03) listes restreintes seront constituées. Un bureau d'études peut figurer dans au maximum deux (02) listes restreintes.
6. Les Termes de Référence peuvent être consultés sur le site www.pic.mg.
7. Les Bureaux d'études intéressés doivent envoyer leur dossier de manifestation d'intérêt au plus tard le 04 juillet 2023 à seize (16) heures (heure locale) à l'adresse suivante :

COORDINATION NATIONALE DU PROJET DE TRANSFORMATION ECONOMIQUE POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE

Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2ème Etage –Isoraka 101 -

ANTANANARIVO MADAGASCAR

Courriel : procurement@pic.mg avec copie à pic@moov.mg ;

avec la mention obligatoire **AMI N° C-101-PIC3/2023 MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE VOIRIES URBAINES – LOT n°..... A PRECISER**

Antananarivo, le 19 juin 2023